



SE DÉPLACER A PIED DANS LE QUARTIER NAD

Retour sur les marches exploratoires du
2 , 27 avril et 25 mai 2024

Ordre du jour

- **Objectif de la Démarche**

- Réalisation de marches exploratoires avec les habitants du quartier pour améliorer les déplacements à pied des personnes les plus vulnérables : séniors , personnes en situation de handicap , famille.

- **Méthodologie**

- Mise en place d'un groupe de travail (G.Reynard , C.Molina , B.Kania)
- Elaboration d'une grille de sujets à explorer / états des trottoirs , voirie pour faciliter l'observation des lieux.
- 3 marches exploratoires (2 , 27 avril et 25 mai 2024) dans le quartier NAD et élaboration des compte-rendu et des kits de concertation adressés aux participants.

- **Objet de la réunion d'aujourd'hui** (18 janvier 2025)

- Présentation des constats et des propositions : sur quelles actions précises s'engage les élus?

- **Les constats**

- Les propositions**

Les constats

1^{ère} marche exploratoire

- - **Une voirie globalement abîmée** (à l'exception de l'avenue Philippe Auguste). Exemples : rue du Trône, affaissement du sol sur la longueur du trottoir, ce qui produit des flaques d'eau lorsqu'il pleut ; du 11 au 18 boulevard de Charonne, trottoir trop en pente et étroit, ce qui rend difficile la marche des piétons et en particulier, celle des personnes âgées ; à noter également au 51 boulevard de Charonne, un revêtement cloqué et rapiécé (risque de chutes)
- - **Des trottoirs passants très encombrés** : ces espaces publics, de plus en plus privatisés, laissent de moins en moins de place aux piétons pour se déplacer. C'est d'autant plus problématique lorsque les trottoirs sont étroits. Le plus souvent occupés par les poubelles, on y croise des terrasses de café et des pieds d'arbre encombrants comme au 7 avenue du Trône, ou au 109 boulevard de Charonne. Un banc installé sur le trottoir par un coiffeur au 25/27 boulevard de Charonne ou des vélos, motos garées sur le trottoir par le vendeur et réparateur de cycles au 110 rue de Montreuil. Trop de vélos en stationnement sur les trottoirs et encore trop de vélos qui circulent sur les trottoirs.
- - Traversée anxieuse située **rue de Montreuil entre le boulevard de Charonne et rue de Tunis** (passage piéton non protégé car ralentisseur contourné par les motos et les vélos)
- - Traversée de **l'avenue de Taillebourg** en 2 temps: bouton d'appel inaccessible
- - **Carrefour boulevard de Charonne et rue de Montreuil**: traversée en 2 temps: problème de visibilité pour les conducteurs car voiture garée avant le passage piéton

Les constats

1ere marche exploratoire (suite)

- - **Problème d'éclairage** : éclairage très insuffisant au 183 rue de Charonne, le long du centre sportif Georges Rigal.
- - **Problème d'éclairage de certains vélos privés, la nuit** : l'éclairage de certains vélos privés est fantaisiste. Les uns peuvent disposer de feux de position à l'avant, mais pas à l'arrière ; l'inverse existe aussi ; certains autres disposent de feux sur le côté, ou encore peuvent ne pas disposer de feu de position du tout. Autre problème, l'insuffisance de l'éclairage quand il existe. Ces constats représentent un danger et pour le piéton et pour le cycliste lui-même

Les constats

- 2^{ème} marche exploratoire
- Pas de gros problèmes à souligner sur ce parcours. L'avenue Phillippe Auguste et le boulevard Voltaire disposent de trottoirs suffisamment larges pour permettre une circulation fluide des piétons.
- Présence de quelques cyclistes roulant vite sur ces trottoirs et des vélos en stationnement
- **Des trottoirs encombrés:** un pot de fleurs au 26 rue Voltaire; une table de bistrot au croisement de la rue Léon Frot et rue de Charonne, devant le café bar-tabac 1930. (non respect de la largeur réglementaire, 1,60 m voire 1,80m) Une boite aux lettres en surplomb sur un trottoir étroit au 128 rue de Charonne. Ou encore un fil électrique au milieu du trottoir, au 43 avenue Philippe Auguste (restaurateur rechargeant sa voiture électrique: risque de chute)
- **Voiries:** Carrefour Rue Alexandre Dumas – Boulevard Voltaire : plaque d'égout enfoncée (risque de chute); 35 avenue Philippe Auguste : les abords du pied d'arbre sont défoncés (risque de chutes)

Les constats

- 3^{ème} marche exploratoire

- **Des trottoirs étroits, passants et encombrés qui rendent difficile la circulation des piétons**

- **Cette partie du quartier dispose de nombreux cafés et restaurants.** Les trottoirs souvent étroits sont encombrés par les tables et les chaises rendant impossible la circulation d'une personne en fauteuil roulant. A noter que la largeur réglementaire minimale de 1,60 m voire 1,80 m de passage entre le piéton et les chaises est rarement respectée. Encore moins quand les clients sont installés aux terrasses. Exemples : le bar à iode localisé à l'angle de la rue Jean Macé et de l'impasse Franchemont, la crêperie, rue Paul Bert, ou encore le café Duke, situé Boulevard Voltaire au niveau du métro Charonne.

- **Les commerçants** aussi s'approprient l'espace public: ex: le Super U de la rue Paul Bert (caddies) le fromager de la rue Jean Macé (installation de stop trottoir) ou encore le marchand de cycles au 18 rue des Boulets; banc + vélo devant un commerce au 22 rue Titon (largeur du trottoir, 1m)

- **Les mobiliers urbains ne sont pas toujours bien positionnés.** Ex: au 3 rue Titon, poubelle mal placée limitant la largeur de 1,45M (ne permet pas à 2 piétons de se croiser); au 25/27 rue Titon, parcmètre et poubelle mal placés rendant difficile le passage d'un fauteuil roulant.

- **Voirie :** le trottoir de la rue Paul Bert, côté numéros pairs et particulièrement sur le tronçon du 16 au magasin U est endommagée. Cet espace de circulation très fréquenté du fait de l'existence du super marché est affaissé, déformé et étroit. Son état rend difficile les déplacements des piétons notamment ceux munis d'un caddy, d'une valise, d'une poussette pour enfant, et une personne en situation de handicap n'y trouve pas sa place (personne marchant avec une canne, un déambulateur ou en fauteuil roulant).

Les constats

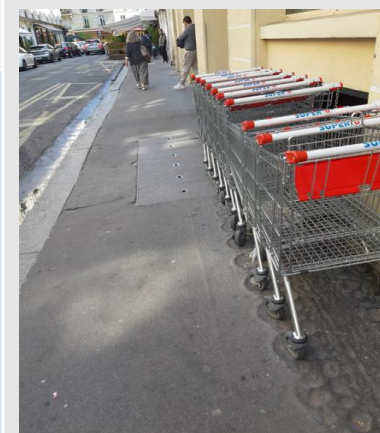
- 3^{ème} marche exploratoire
- **Deux carrefours dangereux :**
- rue Léon Frot/Alexandre Dumas/boulevard Voltaire: grande confusion car configuration compliquée
- Faubourg St Antoine/Picpus/rue Chevreul/rue des Boulets, problème car on croise la piste cyclable.
- **Et une traversée de la rue Paul Bert vers la rue Faidherbe en direction de la boucherie Terroir d'Avenir, critique.** Aucune visibilité de l'arrivée des vélos et des trottinettes qui empruntent la rue Paul Bert en sens inverse des voitures. Or, ces deux roues circulent généralement vite et ne ralentissent pas toujours au passage clouté.

Les propositions

- Restaurer la voirie
- Désencombrer les trottoirs
- Remédier aux éclairages insuffisants (dont ceux des vélos)
- Apporter des solutions techniques à la dangerosité de certains carrefours ou traversées
- Place de la Nation : améliorer la gestion et la signalétique des espaces partagés

Restaurer la voirie

	Propositions	Marche exploratoire du
1	<ul style="list-style-type: none">Restaurer la voirie à l' angle du boulevard de Charonne et avenue TaillebourgRestaurer la bande podotactile endommagée, à l'angle du boulevard de Charonne et rue Alexandre Dumas	2 avril 2024 (point 8,10)
2	<ul style="list-style-type: none">Restaurer le trottoir rue Paul Bert (coté pairs) pour l'aplanir (trottoir bordant le Super U défoncé et non praticable alors qu'il y a de nombreux passages)	25 Mai 2024
3	Compte tenu du nombre important de trottoirs endommagés, - quelle priorité des travaux définie par la Mairie d'arrondissement? Quel plan de réfection des voiries dans le quartier NAD ?	Toutes



Réduire l'encombrement des trottoirs

Propositions

- 1 Cafés :** Restaurer l'espace réglementaire de 1m60 minimum (recommandé 1m80) pour le passage des piétons / personnes âgées / mobilité réduite / familles .
 - Sensibiliser, dialoguer avec les restaurateurs pour trouver des solutions qui conviennent à tous- Contrôler régulièrement les terrasses non autorisées ou prenant trop de place sur les trottoirs et interdire ou limiter le nombre de tables et chaises sur certains trottoirs trop étroits.
 - Délimiter l'espace au sol que doit occuper les terrasses au regard de la réglementation
- 2 Commerces :**
 - Lorsque les trottoirs sont étroits , réguler l'installation de tout objet qui empêche la circulation (installation de bancs , marchands de cycles , pots de fleurs, stop trottoirs...) via le dialogue, et les sanctions.
- 3 Sensibiliser et verbaliser** les cyclistes qui circulent sur les trottoirs ainsi que les opérateurs des vélos en libre-service stationnés sur les trottoirs



Réduire l'encombrement des trottoirs

Propositions

Mobilier urbain : Déplacer le mobilier urbain rue TITON pour élargir l'espace piétons sur le trottoir, au 3 et au 25-27
Déplacer la boîte aux lettres située au 128 rue de Charonne.



Remédier aux éclairages insuffisants

	Propositions	Marche exploratoire du
1	Améliorer l'éclairage insuffisant devant la piscine Georges Rigal (éclairage très insuffisant le long du centre sportif Georges Rigal : placer un lampadaire à double éclairage à hauteur différente)	2 avril 2024
2	-Plus largement, adapter voire optimiser l'éclairage municipal selon les besoins de sécurisation des piétons , comme préconisé dans le plan piéton. (Existe-t-il au sein de la mairie une cartographie des endroits à éclairage insuffisants ?) -Prioriser l'éclairage des passages piétons peu visibles en rues à forte pente (exemple rue de Montreuil)	2 avril 2024
3	-Contrôler de façon aléatoire l'éclairage des vélos à la tombée de la nuit (police nationale et municipale) -Sensibiliser, en lien avec la PM , la PN et associations vélos les cyclistes au respect et à la sécurité du piéton et du cycliste. (bonne conduite à tenir) et verbaliser. Selon la gravité de la faute, la PM pourrait priver, sur une période limitée, le cycliste de son vélo.	



Propositions thème carrefours dangereux et traversées

	Analyser les différentes pistes techniques d'amélioration de la sécurité des carrefours et traversées dangereux	Marche exploratoire du
1	Carrefour Faubourg St Antoine/rue de Picpus/rue de Chevreul/rue des Boulets- carrefour dangereux: --> Étudier et mettre en oeuvre des solutions techniques et innovantes avec le service de la voirie	25 mai 2024
2	->IDEM pour le carrefour rue Léon Frot/Alexandre Dumas/boulevard Voltaire	25 mai 2024
3	Traversée de la rue Paul Bert vers la rue Faidherbe en direction de la boucherie Terroir d'Avenir, attention danger : angle mort. ->interdire la circulation des vélos à contre sens dans <u>cette</u> rue très passante	25 mai 2024



Propositions thème carrefours dangereux et traversées

- Au regard de la cartographie et analyses des accidents et incidents signalés par la PM, la PN et les piétons, quel programme prévoit la Mairie du 11^{ème} pour prévenir d'éventuels accidents?

Place de la Nation : délimiter et mieux signaler

	Propositions
1	-Délimiter les voies piétons et vélos par une signalétique appropriée: notamment au carrefour avec l'avenue Taillebourg



Synthèse de nos propositions :

Propositions non coûteuses financièrement, mais qui nécessitent une régulation des pratiques	Amélioration locale et rapide de la voirie	A moyen terme
Trottoirs : Restaurer l'espace réglementaire de 1,60 m minimum pour la sécurité des piétons (cf: les terrasses)	Réparer la voirie à l'angle boulevard de Charonne , Av de Taillebourg	Partager le plan de réfection des trottoirs
Trottoirs: Réguler l'installation des bancs et de tous objets encombrants (marchands de cycles, pots de fleurs)	Restaurer la bande podotactile angle l'angle du bd Charonne - rue A.Dumas	Optimiser l'éclairage municipal
Sensibiliser et verbaliser les vélos qui roulent sur les trottoirs	Restaurer le trottoir rue Paul Bert	Revoir la configuration des 2 carrefours dangereux (cf: constats)
Contrôler l'éclairage des vélos - sensibiliser - verbaliser	Déplacer Mobilier urbain rue Titon + rue Charonne	
	Amélioration éclairage piscine Georges Rigal	
	Interdire vélo à contre sens rue	

Prochaine étape

Retour sur les propositions faites:

Celles qui peuvent être mises en œuvre

Celles qui ne seront pas mises en œuvre

Sous quel délai ?

Merci de votre attention